



Demande de moratoire sur les projets d'extension des capacités routières en Haute-Savoie

Etant donné :

1. Les **dépassements des normes de pollution de l'air** de la vallée de l'Arve¹ et la mauvaise qualité de l'air du bassin annécien.
2. L'avis motivé du 29 avril 2015, envoyé à la France par la Commission européenne, qui considère que les mesures proposées ne seront pas efficaces pour **améliorer la qualité de l'air dans 10 zones**, dont notamment la vallée de l'Arve², et qui **annonce l'assignation de la France devant la cour de justice européenne**, sauf si notre pays met en œuvre des actions sous deux mois.
3. Les effets avérés de cette pollution de l'air sur la **santé publique locale**, particulièrement dans la vallée de l'Arve (60 décès par an³) et l'agglomération annécienne (80 décès évitables chaque année⁴), mais aussi dans le genevois et le bassin lémanique.
4. Les opportunités qui seront prochainement offertes par la dynamique du CEVA pour le **développement de l'offre ferroviaire en Haute-Savoie**, sur les 3 branches du réseau (Annecy, St Gervais, Evian).
5. L'impérieuse nécessité de **réduire nos émissions de CO₂**, afin de protéger le climat, à la veille de l'accord international sur le climat de décembre 2015 à Paris.
6. La ratification par la France de la **Convention Alpine**, qui proscribit formellement la création de nouvelles infrastructures routières dans les territoires alpins, sauf à démontrer, de façon documentée et argumentée, et ceci avant d'engager de tels projets, leur innocuité sur les plans climatique et énergétique, ainsi qu'en termes de nuisance pour les populations, la biodiversité, etc., sans compter évidemment leur viabilité économique.

Nous, signataires, **demandons un moratoire sur tous les projets d'extension des infrastructures et capacités routières en Haute-Savoie**, afin que leur **impact sur la qualité de l'air et sur le climat soit évalué**, ainsi que pour permettre l'étude, en toute sérénité, des **solutions alternatives multimodales** qui pourraient répondre au besoin de mobilité de façon plus respectueuse de la santé publique, de la nature et du climat.

¹ Dépassement des normes européennes pour les particules et le dioxyde d'azote, des valeurs cibles pour le benzo[a]pyrène.

² http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-4871_fr.htm

³ Selon l'InVS, dans le dossier du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve.

⁴ Etude de l'InVS publiée en janvier 2015.

http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/fileadmin/RHONE-ALPES/RA/Direc_sante_publicque/Protection_Promotion_Sante/Environnement_Sante/AIR/PLAQ_EISPA_Annecy_2009-2011_BAT.pdf

Les projets routiers restent aujourd'hui très nombreux en Haute-Savoie et notamment (liste non-exhaustive) :

- Le passage à 2 x 3 voies de l'A41 au nord d'Annecy.
- Le tunnel sous le Semnoz, en rive ouest du lac d'Annecy et les aménagements routiers, en rive est.
- Le contournement de Pringy et le passage à 2 x 2 voies du contournement nord d'Annecy.
- La nouvelle 2 x 2 voies, ou autoroute entre Machilly et Thonon.
- Le passage à 2 x 2 voies, ou autoroute entre l'A40 à Findrol et le carrefour des Chasseurs.
- Le contournement de Marignier, etc...

Les signataires de la demande de moratoire :

- FRAPNA Haute-Savoie
- Les Amis de la Terre Haute-Savoie
- CIPRA (Commission Internationale pour la Protection des Alpes)
- ARSMB (Association pour le Respect du Site du Mont-Blanc)
- Environn'MontBlanc
- ProMont-Blanc
- Les Ecolibristes
- Cellule Verte Haute-Savoie
- Chloro'fill
- Club Alpin Français de Sallanches
- Nature et Environnement en Pays Rochois
- AMAPlace sur la Terre
- ABCD Alpes
- Plus belle ma vie
- Annecy Changeons d'Ere
- Roule&Co
- Bien Vivre à Veyrier du Lac
- Lac d'Annecy Environnement
- Pays de Faverges Environnement
- A.g.e21
- Talloires Développement Durable
- Grenelle des transports et de la qualité de l'air du bassin annécien
- Non au Gaz de Schiste

c/o FRAPNA Haute-Savoie, PAE de Pré-Mairy, 84 route du Viéran, 74370 Pringy